



**HAL**  
open science

## **Conservation et dynamique de rénovation : Le Koylou Pandialée du Colosse Mcf Florence Callandre**

Florence Callandre

► **To cite this version:**

Florence Callandre. Conservation et dynamique de rénovation : Le Koylou Pandialée du Colosse Mcf Florence Callandre. La diaspora indienne dans l'histoire des îles et pays de l'océan Indien, Jan 2010, Pondichéry, Inde. <hal-02057386>

**HAL Id: hal-02057386**

**<https://hal.science/hal-02057386v1>**

Submitted on 5 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Conservation et dynamique de rénovation : Le Koylou Pandialée  
du Colosse  
Mcf Florence Callandre**

À La Réunion, la plupart des espaces sacrés hindous ou *koylou*<sup>1</sup> sont, traditionnellement, pris dans une dynamique de rénovation qui souvent masque les traces du passé. Ces transformations s'opèrent selon différents processus. Les matériaux résistent mal au soleil, au vent et à la pluie et dans le pire des cas se trouvent fortement endommagés par les cyclones et il s'avère que les remplacer par des matériaux plus durables devient une nécessité. L'accroissement régulier du nombre des fidèles amène aussi naturellement l'agrandissement des pièces qui les accueillent. À partir des années 1980 la transformation de l'espace provient d'une volonté d'orthodoxiser les pratiques. Et dans ce cas, on peut observer des «réorientations spatiales»: l'entrée du *kovilet* les divinités sont déplacées pour que celles-ci soient tournées vers un point cardinal qui leur correspondrait spécifiquement selon des *shastra*, des règles, dont on ne mesurait pas autrefois la nécessité ou auxquelles on n'accordait pas d'importance, ou encore dont on n'était tout simplement pas informés... On assiste ainsi parfois à plusieurs cérémonies successives de pose de la «première» pierre, rituels liés à la fondation de l'espace sacré, quand on s'aperçoit justement d'erreurs géométriques... C'est le cas du sanctuaire dédié à *Ganèsh* dans le temple de *Dakshinamurti*<sup>2</sup> de l'*Arsha Vidya Ashram* du Port dont on a vu au cours de la construction, qu'il n'était pas exactement dirigé vers l'Est. Quel que soit le moteur de ces séries de transformations, il est difficile de saisir, autrement que par la mémoire des officiants et des plus anciens dévots, l'évolution de la construction de ces espaces puis de leur rénovation sauf quand la construction répond à une volonté de prolonger ou de

---

<sup>1</sup> Les *kovil* ou *koïl* devenus à la Réunion *koylou*, suivant probablement la réduction d'une déclinaison au datif marquant le déplacement (*Koyil* devient *koyloukou*) qui est utilisée en créole au nominatif, sont les lieux de culte du *Sanatana-Dharma*, qui signifie «vivre ses différentes vies» jusqu'à la *moksha*, la libération du cycle de réincarnations, désigné communément sous le terme d'hindouisme. Muthukrishnan Kannan, chercheur de l'Institut français de Pondichéry, évoque l'éventualité d'une origine telugu au mot créole *koylou*, les terminaisons de mots communs aux langues tamoule et telugu devenant plutôt des «ou» en telugu.

<sup>2</sup> *Dakshinamurti*, est une forme enseignante de *Shiva*. Il est représenté assis en tailleur sous un *pippala*, arbre sacré de l'éveil, sur la façade sud des *gopuram* shivaïtes, tours pyramidales construites à l'entrée des *koylou*.

conserver les anciennes constructions au sein même des nouvelles ou à leur proximité ...

Par bonheur pour les fidèles de la Tradition et pour les anthropologues sensibles aux traces historiques, mais aussi à la longévité des œuvres d'art, quelques-uns de ces *koylou* sont conservés au même titre que d'autres trésors du patrimoine ; le *Temple Pandiali du Gol* en est un bel exemple, avec ses murs de moellons jointoyés, ses fresques peintes par des Engagés qui représentent les *Pandava* et autres personnages du Mahâbhârata. Il a obtenu au début de ce nouveau millénaire d'être classé par la Drac<sup>3</sup> alors que d'autres dossiers comme celui de la *shapèl* de l'Union à Bras-Panon, par exemple, sont toujours en cours.

Je me propose, après une histoire générale de sa construction, de mesurer, entre conservation «totale», (J'entends par là la non-modification des œuvres des Engagés, l'acceptation de leur vieillissement ou leur restauration gardant au mieux les thèmes, les matériaux et l'esprit dans lequel ils avaient construit et décoré leurs lieux de culte.) et reconstruction «totale» (Je veux dire ici, raser pour recommencer.) en quoi la rénovation du *Koylou du Colosse* offre à voir des marques de la quasi-totalité de son évolution architecturale, excepté bien sûr, celles en matériaux périssables, paillole et «salles vertes»; ce qui en fait un *koylou* d'exception qui concilie merveilleusement modernisation et respect des traditions. Je tenterai de montrer les transformations liées à l'évolution des moyens et des mentalités sans que pour autant les supports aux pratiques des deux siècles derniers soient bafoués ou abandonnés.

Les Indiens, recrutés pour les habitations-sucreries munis d'un contrat d'engagement, arrivés à La Réunion par bateau, en grand nombre après 1848, année de l'abolition de l'esclavage,

---

<sup>3</sup> La Direction régionale des Affaires Culturelles est un service du Ministère de la Culture, présent depuis 1977 dans chaque région de France et d'outre-mer. Il organise l'administration territoriale de la République par l'intermédiaire du Préfet de Région qui fait appliquer la politique gouvernementale en matière de conservation du patrimoine en l'occurrence. Les *koylou* de La Réunion intéressent les quatre secteurs patrimoniaux chargés de protéger, conserver et mettre en valeurs les monuments historiques, les secteurs axés particulièrement sur l'archéologie, la conservation, le recensement et l'ethnologie. Une fois l'espace sacré classé, se pose le problème de la liberté des co-religionnaires en ce qui concerne sa gestion et ses transformations.

eurent l'autorisation, pour la plupart qui étaient hindous, de construire leurs « chapelles » (*koyil*, *kovil* ou *koylou*), pour rendre hommage à leurs divinités, dans leurs « camps », non loin des champs de canne à sucre et des établissements sucriers. Ceux de Colosse, au Champ Borne, construisirent d'abord une pagode pour Kâli puis installèrent le mât et le pavillon de *Nargoulan* devant leur « chapelle » en bois et paille, au centre des rangées de *kalbanon* de leur « camp ». Plus tard, leurs descendants *Malbar*, remplacèrent le bois et la paille de cette paillote, par des moellons jointoyés de chaux sous un toit de tuiles puis de tôles. Après plusieurs cyclones, et la récupération des moellons par le voisinage, la « chapelle » devint un bâtiment en dur « habillé », à la fin du vingtième et au début du vingt et unième siècle, selon les normes architecturales religieuses « tamoules » par des *sthapati*, architectes-sculpteurs et des *oveyar*, artistes-peintres, recrutés en Inde.

Champ Borne, dans l'Est de l'île de La Réunion, est inséré entre la Rivière Saint-Jean et la Rivière du Mât. Au début du vingtième siècle, l'habitat était constitué aussi bien de « cases » en bois que de paillotes bordées de planches, et couvertes de toitures en *tapénak* de feuilles de vacoa (*ram vakoi*) et au faîtage de paille de canne à sucre. C'est à Sainte-Suzanne, proche de ce quartier de Champ Borne, qu'à l'époque des riches propriétés coloniales, Jean-Pierre-François Nicole Robinet de la Serve est né, en 1791. Issu d'une famille de petits propriétaires, avocat, puis homme politique, il est connu pour avoir refusé, en 1810, de prêter serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre, lorsque les Anglais se sont emparés de La Réunion qu'ils ont rebaptisée Bourbon. De retour dans son île natale, le 31 décembre 1824, après une quinzaine d'années passées à Paris, il écrit qu'il « préfère à l'exercice du barreau le modeste et pénible métier d'habitant » et « reprend la culture du champ de (ses) pères ». Il monta, en 1827, une société dite du Champ borne, chargée de construire une usine sucrière. D'après l'historien Jean-François Géraud, cette usine sucrière « fut nommée à sa création 'Etablissement de Champ Borne' et l'usage de l'appellation 'Le Colosse' s'imposa entre 1840 et 1848 ». Également connu pour avoir osé « dire le premier à ses compatriotes de ne pas s'opposer aux mesures qui devaient amener progressivement l'émancipation générale des esclaves dans les colonies », il soumit à Betting de Lancastel, le directeur de l'Intérieur, un plan détaillé prévoyant une immigration contractuelle en provenance des Indes. Sa suggestion ayant été ratifiée par le Conseil privé, ses associés et lui-même « confièrent à un certain Joseph Argand, 'négociant en partance pour l'Inde' d'enrôler là-bas pour leur compte un premier contingent de vingt travailleurs et de les

acheminer vers l'île.» (Maître Loupy, notaire à Saint-André, 6 février 1828). En 1828 et en 1829, près de trois mille Indiens furent introduits dans l'île. Nicole Robinet de La Serve mourut à Salazie, en décembre 1842, soit six ans avant la déclaration de l'abolition de l'esclavage. En 1843, les «dépendances servant d'habitation aux domestiques étaient des logements de 6m/3m en bois/bardeaux ou de 5m/3m en pierre/bardeaux».

Quelques-uns des immigrants recrutés en Inde à partir de 1848, pour les plantations de canne à sucre s'installèrent à proximité des «établissements» au dix-neuvième siècle. Les engagés étaient logés dans des paillotes ou des *kalbanon*. Les paillotes étaient probablement en torchis avec une toiture de feuilles de vacoa ou de canne à sucre. Le *kalbanon*, de Colosse composé de trois bâtiments, d'une soixantaine de mètres de longueur chacun, formant un U, ont été construits vers 1850. Les murs épais d'une cinquantaine de centimètres étaient faits de grosses pierres. Le toit en paille sera remplacé plus tard par des tuiles et de la tôle. Ces bâtiments étaient divisés en logements de 3,20 m de large, sur 3,85 m de profondeur. Chacun de ces logements n'avait qu'une seule ouverture, encadrée d'un chambranle en pierres taillées pour la porte. Le sol était en terre battue. Le 10 septembre 1857, on dénombrait à Colosse, dont le propriétaire était «uncertain Imhaus, pour un total de 222 travailleurs, 169 Indiens et 22 Cafres». En 1880, Imhaus partagea la propriété avec Lachapelle et Levavasseur, pour un total de travailleurs qui n'était plus que de 123 et on dénombrait 95 Indiens et 9 Cafres. En 1882, l'établissement sucrier fit faillite et fut remplacé par une féculerie de tapioca et d'arrow-root. Celle-ci ferma à son tour en 1897, mais on continua à planter de la canne à sucre.

À l'époque de l'engagisme, les Indiens établirent avec leurs employeurs, un contrat leur donnant l'autorisation de construire une «chapelle», autrement dit un *koylou*, dans leurs «camps» et de pratiquer leur culte : « *Zot la fé in kontra kom koi si zot i vien isi, i donn azot le droi aranz ène shapèl pou zot.* » (Adrien Ponapin). (Ils ont établi un contrat stipulant que s'ils venaient ici on leur donnerait le droit de construire une «chapelle»). Les traces écrites ou orales de cette «chapelle», de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le début du vingtième ont disparu. La première «chapelle de Colosse» fut vraisemblablement une paillote. Les travailleurs indiens étaient, selon Adrien Ponapin, très pieux : « *Tou lé matin, avan d-alé travay, zot i sava priyé. Kan zot i revien lapré midi zot i pran in bin, zot i repas la shapèl pou priyé.* » (Tous les matins avant d'aller au travail, ils allaient prier. L'après-midi, au retour du travail, ils prenaient un bain et allaient de nouveau prier à la «chapelle».) D'après

la tradition orale, ce sont Amayapin Aya Carlpanin, *barldon-pousari*, et son frère Goulou Couloupé ou Gouloupin, *pousari*, ancêtre de Carlsen Dobi, qui ont posé la première pierre sacrée (*monéstarlon, monéstarlam*) de cette première « chapelle de Colosse ». Cette première pierre, qui marque la fondation de l'espace sacré, a une fonction symbolique très importante. En 1916, Le Colosse a été vendu par la Société J. Caillé et J. Chatel à Philidor Payet.

En 1921, Singabrayen Lutchmia plus connu sous le nom de Barbou Latchoumaya, fils d'engagé indien, racheta la propriété du Colosse à Philidor Payet. À la date de cette acquisition, l'établissement du Colosse comprenait, d'après Marcel Moutoucomarapoulé, « outre les vestiges de l'ancienne usine sucrière et ceux d'une féculerie de manioc, les terres essentiellement sucrières, des champs de filaos et quelques cultures subsidiaires ». Barbou Latchoumaya resta propriétaire jusqu'à la fin des années 1930. En 1922, il devint le président de la « Société » qui gérait le *koylou* de Colosse et le sera jusqu'en 1933. D'après Adrien Ponapin, lorsqu'il a revendu le domaine à « Quartier Français », il aurait demandé à garder « l'emplacement de la chapelle » : « *Té li le propriéter le tanp isi. Tout Colosse té i apartyin ali. Li la vann Quartier Français é lu la rézerv lanplasman la shapèl.* » Jismy Voulamalé précise qu'il obtint un « accord oral, mais non écrit ». En 1943, deux fils de Philidor Payet héritèrent, l'un, du domaine de Fantasia et l'autre, du domaine de Colosse. En 1933, Narannsamy Sidambarompoullé succéda à Barbou Latchoumaya à la tête de la « Société » qui gérait le *koylou*, jusqu'en 1947. De 1947 à 1949, c'est Adrien Minienpoullé père, dit « Baba Varségon » ou « Baba Ségon » qui assura cette responsabilité. Sous sa présidence, le toit de paille de la chapelle fut remplacé par des tuiles. « *Sé mesie Lassave lété i travay luzine Quartier Français la fé le plan. La pay té pu bon. La mèt la tuil desu.* » (C'est Monsieur Lassave de l'usine de Quartier Français qui fit le projet. Le chaume du toit n'était plus en bon état. On le remplaça par de la tuile). Christophe Somarandy, dit *Ti Kaf*, né le 22 octobre 1939, venu pour la première fois au *kovil*, à l'âge de huit ans, c'est-à-dire en 1947 témoigne : « *Le kovil té an moilon, la sho avek in toi an tuil. Bann kalbanon té en U.* » Le *barldon-pousari* était alors Armond Ponapin, fils aîné d'Egambom Poninbalom dit « Tata Ponapin », originaire de Kanchipuram, venu à La Réunion à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle comme travailleur engagé. Nicolas Camalon dit « Nicolas Valdou », prit le relais pour la présidence de 1949 à 1955. Il fit remplacer les toits en tuile de la *Shapèl Pandialée* et de la *Shapèl Karli* par de la tôle.

C'est sous la présidence de Nicolas Camalon que se déroula un conflit religieux et politique entre la Société sucrière du Quartier Français et l'Association Pandialée du Colosse. Le 16 juin 1950, des responsables du Groupe Quartier-Français ont donné l'ordre de combler les fosses sacrées pour la marche sur le feu de Colosse, avec de la terre et des pierres. Ce sont des *Malbar* qui habitaient le *kalbanon* qui furent contraints d'obéir à l'ordre de recouvrir les parterres utilisés pour la marche sur le feu. Le fils d'Armond Ponapin, Adrien Ponapin, né en novembre 1934, âgé de quinze ans à ce moment-là, raconte qu'ils sont venus voir son père pour accomplir le rituel avant ce comblement. Jean-Baptiste Sihou-Amar qui « travaillait deux mille quatre cent gaulettes » sur la propriété du juge Lambert, président de la Cour d'appel, et quelques fidèles, dont Govindin Ramassamy dit « Ramsamy d'Ambré » qui était cocher, alertèrent immédiatement la justice : « *Mon papa té bien avec le juj Lambert le prézidan la kour dapèl. Sé lu k-la done papa ransèyman ; papa la fé in prosé.* » Dès le lundi suivant un jugement fut rendu précisant qu'il y avait lieu de faire cesser ce trouble immédiatement et ordonnant « de remettre le polygone à usage de marche dans le feu, dans son état antérieur.

Ce sont les mêmes *Malbar* qui avaient comblé le *tikouli* et le *palkouli* qui durent enlever tous les gravats et les nettoyer et c'est à nouveau M Ponapin qui accomplit le rituel de sacralisation de l'espace. C'était en 1950, année de la disparition d'Armond Ponapin. Jean-Baptiste Sihou-Amar dit « *Batis Araye* » fut à son tour président de la Société du *Koyil* de Colosse de 1955 à 1959. L'espace sacré fut à nouveau rénové sous sa responsabilité. En 1959, Jean Sidambarompoullé dit « *Jean Soukoulou* », le neveu de Sidambarompoullé Narannsamy (« *Le papa Soukoulou é Narannsamy té de frère* ») devint à son tour président pour trois ans. Adrien Ponapin, qui était devenu assistant de Sivassamy Camalon dit « *Baba doré* », fut recruté comme *barldon-pousari*.

Le 28 février 1962, le cyclone tropical Jenny a fait des dégâts avec des rafales de vent dépassant les 200 km/h. La houle détruisit l'église, la marine et de nombreuses cases en torchis et vacoas proches de l'océan. Selon le témoignage du jardinier *Virin*, la rangée orientée nord-est/sud-ouest du *kalbanon* a été entièrement détruite. D'après Guy Mangar : « *Kan la fé le siklone Jenny la, la shapèl Colosse lété an boi sou tol avec in kouvertur an tuil. Le tour lété an boi d-forè La Réunion, é son toi, an tapénak, lété an tol. Tout la kasé : la fèrm la dsann, tout la dsann. Moin lavé in vie krik, moin la mèt desou. Roland Asoune la done amoin in kou d-min. Nou la lèv ali anlèr, nou la mèt le piès, nou la pran la tol, nou la armèt desi. Avan té i partisip.* » (Au moment du cyclone Jenny, la *Shapèl Colosse* était en bois sous tôle avec un toit de

tuiles. Sa charpente était en bois de forêt de La Réunion. Les fermes et les autres pièces du toit se sont disloquées et il s'est affaissé. J'avais un vieux cric avec lequel j'ai pu le remonter avec l'aide de Roland Aoune. Nous l'avons recouvert de tôle. À cette époque il y avait de la solidarité.) Nicolas Sidambarompoullé dit « Kolo » est devenu en décembre, de cette année 1962, le président du groupe qui gérait le koylou. Il le fit démolir, en novembre 1966, pour une reconstruction en béton qui se termina, en 1967. Ancien maçon sur différents chantiers de l'île avant d'être employé communal à partir de 1970, Guy Mangar a participé activement à cette reconstruction. Sir Veerasamy Ringadoo, Gouverneur-Général de Maurice, qui venait de devenir une République, en 1966, fut invité et présent pour l'inauguration : « Lété in ti shapèl an tol. Kolo la fé aranz in ti shapèl nev an béton. Lavé Père Coupy, in prêt katolik lété légliz Champ Borne la, sé moin k-la parti voir ali. Moin la di : 'Pèr ! Nou la bezoin in foto la shapèl pou nou ramas larzan.' Pèr Coupy la fé foto la shapèl, la done anou. La, navé Mesie Nicolas Mourouvin, bopèr Jean-Paul Virapoullé, nou la parti ramas larzan laba, larivé la trap karant mil fran la done anou. Sa maman larivé la di : 'Marmay lé serie sa, i joué pa avek !' Laté an tol mé le mir a gosh la rèst la mèm ; lété un mur moilon lavé latèr rouj dedan ; la met parpin la larjer le mir, kom in klé pou anpesh ali shapé. Apré nou la gréné sa, nou la démont sa an novanm soisant-sis. Le zour la dégrène la shapèl nou la mazine Mesie Lasave é la fé in sérémoni pou li. Mem si lu lété in Blan, la mèt in padèl pou li. 'Sé lu k-la konstrui sa ; zordi nou lé jene nou dégrène sa, i fo demann ali in lotorizacion.' Nou la travay desi kom mason, la mèt la dal tout desi. Té i fé sa samdi, dimansh. Le 27 novanm 1967 la fé linogurasion. Mesie Nicolas Mourouvin lété la. Minis Ringadoo la sort Maurice la vni isi le jour linogurasion la shapèl pou koup le ruban. » (C'était une petite chapelle en tôle. Kolo l'a fait rénover en une chapelle neuve en béton. J'ai demandé au père Coupy, prêtre catholique de l'église de Champ Borne, de prendre une photo de notre chapelle pour collecter de l'argent. Il l'a faite et nous l'a donnée. Nous sommes allés demander des fonds au beau-père de Jean-Paul Virapoullé, Nicolas Mourouvin. Nous avons obtenu 40 000 francs. Sa maman nous a recommandé d'être sérieux et de faire bon usage de cet argent. Nous l'avons reconstruite en tôle et le mur à gauche est resté tel qu'il était, en moellons joints par de la terre rouge. On a mis des parpaings de la largeur du mur. Plus tard, en novembre 1966, nous l'avons défait, pierre par pierre. Le jour de la démolition nous avons imaginé Monsieur Lasave. Nous avons fait une cérémonie pour l'honorer ; nous avons fendu une noix de coco ; nous lui avons fait des offrandes. Nous lui avons demandé l'autorisation de démonter ce qu'il avait fait construire. J'ai participé comme maçon. Nous étions trois

maçons. Nous avons posé une dalle sur la *Shapèl Pandialée*. Nous travaillions le samedi et le dimanche. Nous avons fêté l'inauguration en novembre 1967. Monsieur Nicolas Mourouvin était là et le ministre Ringadoo de Maurice est venu pour l'occasion exprès de Maurice, pour couper le ruban.)

Lorsque la propriété de Colosse a été revendue à la sucrerie du Quartier-Français, les descendants des Engagés se sont groupés dans une association qu'ils ont nommée « *Société indienne du Colosse, Champ-Borne* » et ont entamé une procédure judiciaire pour devenir propriétaires de l'emplacement sur lequel leur *koylou* était construit. En décembre 1971, les responsables déclarèrent à la Sous-Préfecture de Saint-Benoit, la transformation de leur Société en « association relevant de la loi du premier juillet 1901 » sous le titre : « Association Pandialée du Colosse (Champ-Borne - Saint-André). Ensuite ils firent les démarches pour régler le litige avec la société sucrière du Quartier-Français. En 1976, quelques personnes vivaient encore au fond de la cour du *koylou*, dans ce qui subsistait du *kalbanon* du camp des Engagés. Il restait une longère aux murs de moellons avec une toiture de tôle à une seule pente, divisée en neuf pièces de trois à quatre mètres de côté, alignées en une simple rangée et faiblement éclairées par leurs uniques portes d'entrée. Plusieurs groupes de parenté occupaient, à ce moment-là, les neuf pièces de ce *kalbanon* dont les murs avaient résisté au temps et aux cyclones : Marie-Thérèse Thevanin et quatre enfants (deux pièces) ; Marie Dary, dite Liline, séparée de Siampirave et sa fille (une pièce) ; Augustine Soupou épouse Thevanin (deux pièces) ; Joseph Marda fils de Gabriel Marda dit « La Poussière » et Augustine Sinarety et trois enfants (deux pièces) ; Jean-Baptiste et Axel Moutama, deux frères (deux pièces).<sup>4</sup> Les patronymes permettent d'avancer l'hypothèse qu'ils descendaient d'engagés. D'après Sandy Goumane « après le procès de 1950, 'Quartier-français' n'avait plus le droit de venir dans l'enceinte du *koylou* et c'est à ce moment-là que des gens, comme Joseph Marda, sont venus habiter dans les *kalbanon*. » Ce qui laisse entendre qu'ils ont, depuis ce jour, un rôle de gardiens.

Réunis en assemblée extraordinaire le 14 décembre 1980, suite à la démission du Président en exercice, Nicolas Sidambarompoullé, les membres de l'« Association Pandialée du Colosse (Champ-Borne, Saint-André) » élirent un nouveau Comité directeur avec, à la présidence, son frère, Hervé Sidambarompoullé.

---

<sup>4</sup>Christian Barat, « *Nargoulan* », *Culture et rites malbar à La Réunion*, 1989, p147.

Hervé Sidambarompoullé va diriger la rénovation du *koyil* avec des *stapathi* venus de l'Inde du Sud. Il sera secondé par Blaise Dobi. «Lors de la prise de mes fonctions comme Président, j'ai été suivi par une équipe dynamique pour la continuité qui était installée dans le Koïlou de Colosse par nos ancêtres. Je me suis mis de suite au travail avec mon équipe pour son amélioration tel que l'agrandissement du Koïlou de Karli vers les années 1985/1986. Puis nous avons eu l'idée de la construction d'un koïlou traditionnel en l'honneur de nos déesses Pandialée et Karli. Dès le mois de février 1986, nous avons réuni le Conseil d'Administration avec l'approbation de toutes les femmes du comité afin que je puisse prendre contact avec un architecte de l'Inde pour qu'il nous fasse un plan du Koïlou.» (in «Bulletin d'information de la vie de l'association») Le *sthapati* qui a conçu le plan du *koylou* est P. Kanagasabai, domicilié à Mamallapuram (Mahabalipuram) au Tamilnadu. Pour V. Ganapati, maître sculpteur (*shilpa guru*), les sculpteurs traditionnels indiens et les architectes sont capables de se manifester dans leur œuvre. Ils deviennent leur sculpture et leur architecture comme le poète deviendrait son poème. Dès l'arrivée du plan commença la démarche qui durera plus d'une année, pour faire venir des ouvriers qualifiés de l'Inde, par l'intermédiaire du Ministère de la Culture et de l'Art de Madras. Hervé Sidambarompoullé prit contact avec l'autorité préfectorale et obtint l'appui du Député maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé, pour la délivrance des visas de ces ouvriers. En attendant les réponses de la Préfecture, de l'Agence Nationale pour l'Emploi, des Renseignements Généraux, des membres de la communauté de Colosse entamèrent les premiers travaux de fondation. Guy Mangar fut l'un d'entre eux ; il participa comme maçon, libéré par la mairie de Saint-André : «*Nouvo shapèl la monté la, moin la travay desi moin, kom mason. Sé la Komine la anvoy amoin, pou done in kou d-min.*» (La commune m'a libéré pour donner un coup de main, comme maçon pour la reconstruction de la *shapèl*.) Armand Balaga qui avait déjà participé à la rénovation du *koyil* à l'époque de Kolo, de même qu'Arsène Saminadin mirent également leurs savoir-faire au service de l'association. Pour ces reconstructions, Adrien Ponapin explique qu'il a fallu desceller les pierres sacrées, enlever les statues et les conserver dans un récipient plein d'eau : «*I falé démonté tout lo bann monéstarlam, lé pièr sakré, lé stati, mèt tranpé dann in résipian pou démolir la shapèl.*» Carlsen, fils de Blaise Dobi ajoute : «*Sété toujours Papa et Monsieur Adrien la desidé. Zot la pa voulu toushé o monéstarlon de Pandiali. La di lès ali santré kom sa parske lé zansèt lavé santré kom sa. Kan nou la fé monéstarlon Pandiali, nou la parti fouy otour, é nou la fé monté le gob, le monéstarlon. Selman Pandiali. Le Vinaryégèl, le Maryamèn la tiré et la remèt.*» (C'étaient Papa, Blaise Dobi, et Monsieur

Adrien qui décidaient. Ils n'ont pas voulu déplacer la pierre sacrée de Pandialée. Ils ont dit de la laisser orientée telle qu'elle était parce que les ancêtres l'avaient placée comme ça. Quand nous nous sommes occupés du *monéstarlon* de Pandialée, nous avons creusé autour et nous avons remonté la pierre et ce qui la maintenait. Nous avons fait ça seulement pour Pandialée. Pour *Vinaryégèl* et *Maryamèn*, nous les avons retirés pendant les travaux puis installés à nouveau, une fois les travaux finis.)

En février 1988, les premiers ouvriers de l'Inde, trois maçons, Pavadai Kanagasabai, Rajangam Kaliamoorthy et Manickam Marimuthu, arrivèrent pour réaliser le gros œuvre et repartirent en décembre de la même année, une fois leur tâche achevée. Trois sculpteurs, Annamalai Tanghavel, Kalimuthu Chinnamuthu et Muthukutti Srinivassam, arrivèrent à leur tour, en juin 1989, et prirent le relais pour l'ornementation du *koylou*, décoration, mise en place des sculptures et peinture, jusqu'en juillet 1990. Le *barldon-pousari* Adrien Ponapin, qui précise qu'Hervé Sidambarompoullé a eu la bonne idée de faire venir ces sculpteurs, a donné son avis, notamment pour le choix des bas-reliefs historiés à l'intérieur de la *Shapèl Pandialée*. « *The priest has the guidance ; the architect who builds the temple, works in conformity with the knowledge of the priest. (...)* » (Stella Kramrisch - 1986 - *The hindu Temple*: p. 7) (Le prêtre est le guide ; l'architecte qui construit le temple le fait conformément au savoir du prêtre). Adrien a confié une image de *Vishnou* comme modèle aux sculpteurs, qui, dit-il, connaissent la mythologie par cœur : « *Bann zouvrié de l'Inde i koné listoir par ker.* » En 1990, les membres de la communauté reconstruisirent la *Shapèl Karli*. Au bout de cinq années de travaux, les espaces sacrés de *Pandialée*, de *Kali*, des *Goulou* et de *Soulièn* étaient terminés et le *mahakumbabishegam* (la consécration, l'inauguration) eut lieu pendant dix jours du 19 juillet au 25 juillet 1991.

À la fin de la reconstruction, les divinités et leurs *saklon* furent remis en place après une période d'ascèse précédant la marche sur le feu : « *Kan té fini rekonstruir, saklon Pandialée nou la mèt le mèm, saklon Karli nou la mèt le mèm. Pou fé sa nou la fé karèm trè sériezman san konté kan linogirasion la fini, ou nana la prev, kan ou va mars sur le fe, vin tone deboi ou mèt dann tikouli, ou pas ladan pou voir si bondye lé la. Tout sak nou la fé la bien réusi.* » Le nouveau *koyil* était incontestablement le fruit de la générosité de ses fidèles. Ainsi, Hervé Sidambarompoullé a fait don de la vente d'un terrain sis au chemin «Cent Gaulettes», qu'il avait reçu en héritage de son père, pour participer au financement de la construction. C'était aussi le fruit de la solidarité, tous les fidèles de Colosse ayant participé, soit manuellement sur contrat ou bénévolement, soit financièrement, à la rénovation

de leur *koyil*. La reconstruction de l'ensemble de l'espace sacré fut terminée en 1994 et les responsables de l'association remplacèrent le nom « *Shapèl Pandialée* » par « *Pandialèyammèn Koil* ». Le 5 juillet 2005, Hervé Sidambarompoullé dut renoncer à la responsabilité de « l'Association Pandialée ».

Le 18 septembre 2005, Jean Carlsen Dobi, fut élu président. Cette même année 2005, Sandy Goumane, petit-fils de Ramassamy Govindin, assigne Quartier-Français au bornage de la parcelle sur laquelle est construite le *koylou*. En mars 2007, les administrateurs ont proposé un changement des statuts transmis à la sous-préfecture de Saint-Benoit avec l'objet suivant : « Etude et pratique en commun du culte à la déesse Pandialée ». En principe, une nouvelle consécration d'un *koyil* se fait tous les douze ans. Jismy Voulamalé explique que « les *oveyar* indiens justifient le cycle des douze ans, en disant que les peintures sont 'passées' et ont besoin d'être rénovées régulièrement » et qu'« en Inde, ça se fait couramment », le but primordial de la consécration étant de « relancer l'énergie du temple ». Celle-ci est tributaire, à La Réunion, de l'avancée des travaux autant que de la disponibilité des fidèles qui offrent leurs services en fin de semaine, ou quand ils sont libres. Pour Colosse, elle aurait dû se faire normalement en 2003 (1991+12) et s'est faite finalement en 2009. En 2008, Subramanin Mahendran (*oveyar* et *sthabathyar*), Kalyanam Arumugam (*Sthabathyar*) de Chidambaram, Vengatesan Selvam et Dharumalingam Kamal Raj, quatre artistes qui se définissent comme étant « *stapathi-ciment* », sculpteurs, autant qu'*oveyar*, artistes-peintres de l'architecture sacrée hindoue, sont venus du Tamilnadu pour repeindre le *koylou*.

En quoi les multiples transformations des différents sanctuaires du *koylou* du Colosse respectent-elles les traditions amenées par les Engagés même lorsqu'elles « habillent » murs et divinités, d'architecture tamoule orthodoxe ?

Le pavillon de *Nargoulan*, ou *Nargoulam*, divinité hindoue à qui est attribuée une origine musulmane est le témoin du respect de l'hospitalité accordée au *Bondye Laskar*, divinité des marins musulmans arrivés dans les Mascareignes, dit-on, peu après le début de leur peuplement. Les signes du socle, main de Fatima, étoile et croissant de lune sont des signes considérés comme islamiques et témoignent du passé d'un *koyil* qui n'en est pas moins en pleine révolution architecturale et symbolique, et surmonté d'un *gopouram* marque de l'orthodoxisation. Au Colosse, le mât, le socle, le pavillon n'ont pas disparu comme dans d'autres espaces sacrés où il arrive de voir des dévots se souvenant de l'emplacement qui

lui était attribué et prient à cet endroit précisément et sans support. *Nargoulan* a seulement été déplacé, du fait qu'il était très près du *tikouli* explique Carlsen Dobi, et gênait le retour de la mer des pénitents et du char, le jour de la « Marche sur le feu ». La base cylindrique a donc été reconstruite à même distance de la route et de la *shapèl* mais plus près du jardin cette fois, son pavillon remplacé à chaque fête importante, et ses peintures rafraîchies dernièrement comme l'ensemble des constructions. Ce fait démontre déjà le respect des décisions des ancêtres d'accueillir cette divinité même si elle n'avait pas une origine exclusivement hindoue. Ceci dit, *Aya Maryavan Baba-Latchimy* explique qu'on trouve toujours de nos jours au Bengale des mâts de *Nargoulan* dans les temples de *Kali*. La suppression de cette divinité dans quelques *koylou* réunionnais ne serait donc pas vraiment justifiable, même dans une dynamique de réorthodoxisation, sauf par la restriction de l'origine des Engagés à la source exclusivement tamoule.

Dans ce qui subsistait de la rangée de *kalbanon* en ruines ne restaient que deux occupants, Joseph Marda et Baptiste Moutama. Baptiste Moutama n'a pas fait d'aménagements particuliers. Ce morceau de *kalbanon* est resté quasiment identique à celui du XIXème. Seule la laque de la porte est changée régulièrement. Son homologue mitoyen Joseph Marda a fait des transformations importantes, ne mesurant pas l'historicité du bâtiment patrimonial. Il a construit une pièce supplémentaire et a organisé un espace personnel à l'avant et sur le côté du *kalbanon*. En contrepartie, son occupation du jardin a certainement permis, à sa décharge, la conservation d'un pan de mur de moellons qui a résisté, contrairement à celui qui devait relier les autres pièces du *kalbanon* placées latéralement et qui ont aujourd'hui totalement disparu. La disparition de ces *kalbanon* latéraux s'explique de plusieurs manières : Le cyclone Jenny, qui aurait été extrêmement violent... Le voisinage qui a "dégréné" ce qui restait des moellons dont on en voit quelques-uns, posés sur le toit de tôle de Baptiste Moutama, dit « Batis » pour l'empêcher de se soulever. Les voisins du *koylou* ont certainement emporté les moellons pour refaire leurs murs de clôture comme on peut le voir autour de la cheminée du Colosse, dernier vestige avec une arche placée dans un jardin privé, de la féculerie du Colosse. Enfin, la dernière explication à la disparition de ces *kalbanon* est l'appropriation, suivie de la privatisation du terrain, par leurs anciens occupants, et ce par la voie judiciaire, l'application de la prescription trentenaire<sup>5</sup> qui stipule qu'on

---

<sup>5</sup> Un acte de notoriété prescriptive doit être établi à partir de faits de possession matérielle, une possession continue et paisible, publique, non-équivoque d'une durée de trente ans...

peut demander à devenir propriétaire d'un espace qu'on occupe et qu'on entretient depuis trente ans. « Je n'ai plus mes entrées au koylou du Colosse parce que j'ai défendu les intérêts d'un père de famille de onze enfants... » Maître René Kichenin (ancien bâtonnier du barreau de Saint-Denis)

Le premier *koylou* du Colosse au Champ-Borne de Saint-André, placé à l'avant d'un *kalbanon* dont quelques pièces ont donc « été épargnées » était dédié à son origine à plusieurs formes de la déesse *Kali*, déesse en l'honneur de laquelle on sacrifie coqs et cabris, comme c'était courant au début de l'engagisme. Lors d'une grave épidémie, les fidèles ont ajouté à leurs pratiques l'adoration de la déesse *Pandialée* qui dite « végétarienne »<sup>6</sup> a été, bien distinctement, adossée dans un nouveau sanctuaire à cette première « chapelle ». On a dissocié les espaces des divinités qualifiées de « végétariennes » de celles qu'on dit « prendre le sang ». Le *koylou* du Colosse était au départ un « pagotin »<sup>7</sup> de plantation, une *shapèl mars dann fe*, espace sacré qui organise chaque année une « marche sur le feu ».

Dans les années 80, il est entré dans sa phase de rénovation tamoule. Construite la première, la *shapèl Kali* avait été orientée côté montagne et non pas au nord comme les architectes de la rénovation tamoule le préconisent (cf ouverture du *Kali Kampal kovil* de la rue Maréchal Leclerc à Saint-Denis, tournée vers le nord depuis la tamoulisation de l'espace, le *gopouram* étant au sud, contrainte due à l'accès obligé par l'artère commerçante.) L'orientation de la *shapèl Kali* du Colosse est bien restée côté montagne, choix des Engagés, de même que celle de *Pandialée* est toujours orientée côté mer, face à la route. On peut noter cependant qu'au premier abord, la rénovation présente plus de traces de respect du passé dans la *shapèl Kali*. Les dimensions de la salle de prière sont restées assez petites contrairement à celles du *mahamandapa*, grande salle, de la *shapèl Pandialée* qui aujourd'hui présente une taille vraiment imposante. Les ouvertures de la *shapèl Kali*, sont des *naco*, très « créoles » alors que les ouvertures de la *shapèl Pandialée* sont des *jâli*, ouvertures étroites et stylisées évoquant des pétales de fleurs, ou peut-être même la *pouja*, prière avec des fleurs, et

---

- art. 2228 à 2235 du Code civil.

- art. 44 et 106 L 01/6/1924.

- art. 30, 48, 49 du décret du 7 octobre 2009.

<sup>6</sup> Une divinité est dite « végétarienne » par ses dévots quand elle « ne prend pas le sang ». Autrement dit quand les sacrifices carnés ne sont pas nécessaires pour son adoration.

<sup>7</sup> Pagotin est le terme employé dans l'ordonnance de référé de 1950, reproduite intégralement dans "Koloss", (pages 13 et 14. ) pour désigner la *shapèl* du Colosse.

plus typiquement indiennes. De manière générale, l'agencement des deux *shapèl* est assez simple pour *Kali* avec un « Saint des Saints » qui tient à deux murets sobres qui séparent *PatléKarli* de *MasananKarli* et de *Mardévirin*, alors que dans la *shapèl* Pandialée, le *garbhagriha* plus sophistiqué, autonome, et placé comme un *dagoba* dans les *shaïtya* bouddhiques, pourrait permettre, si elle était admise, la *pradakshina*, circumambulation rituelle interne, au plus près des divinités. Sur les *morlé*, les autels, les *sélé* (statues) et *monéstarlon* (pierres sacrées) de sculpteurs descendants d'engagés côtoient les bas-reliefs et les *saklon* (diagrammes géométriques) des *stapathi* de l'Inde. Des représentations divines sculptées par des *tayer bondie malbar réyoné* cohabitent fort bien avec les prouesses réalisées par les *silpi* et *stapathi* tamouls et révèlent des pratiques relevant de plusieurs niveaux d'hindouisme...

À priori, on pourrait donc penser que la rénovation de l'un correspond à la tradition plutôt rurale et celle de l'autre à un niveau d'hindouisme plus urbain. Les sculptures de *Ganèsh* et de *Mourouga* placées au pied du *gopouram*, de part et d'autre de l'entrée de la *shapèl* Pandialée, appuient cette première impression. Les premiers temples urbains construits dans les villes de Saint-Paul et Saint-Denis dans les années 1950 étaient bien dédiés à Siva Soupramanien. Leur présence devant la *shapèl* n'a pourtant pas modifié les priorités du culte mené par le *pousari* et les dévots. Plusieurs *pousari*, prêtres traditionnels hindous, se sont succédés dans la direction des offices : Amacouty (*barldon pousari*) ; Gobal (*pousari*) ; Calapin Virassamy (*barldon pousari*) ; Sivassamy Camalon dit « *Baba doré* » (*barldon pousari*), puis le *barldon-pousari* Adrien Ponapin. Le fait qu'ils soient spécialistes de la tradition du Mahâbhârata, encyclopédie sociale autant que mythologique et religieuse, a contribué au maintien de toutes les priorités fixées par les Engagés. La série de bas et hauts-reliefs disposés de part et d'autre du *mahâmandapa*, la grande salle, illustre et renforce mon propos. Parmi les dix reliefs historiés du *mahâmandapa*, sept y sont reliés directement, un à sa genèse et les six autres, en figurant les épisodes les plus marquants de l'histoire de *Pandialée* et des cinq *Pandava*. Des peintures d'Adrien Ponapin figuraient autrefois sur les murs de la *shapèl* et quelques dévots y font allusion avec un regret, une nostalgie, mais Adrien lui-même a choisi de laisser remplacer ses peintures par des sculptures plus « académiques » en représentant, sur ses directives, les mêmes thèmes.

Les trois premiers reliefs sculptés représentent des scènes shivaïtes. Le premier présente, *Shiva Nataraja*, « le Roi des danseurs », forme dansante caractéristique de la statuaire de bronze de la dynastie *Chola* du *Pays tamoul*, au XI<sup>ème</sup> siècle,

et symbolisant les interférences de la religion, de l'art et de la science. *Nataraja* est la divinité tutélaire des danseurs de *Bhârata Nâtyam*, la danse sacrée de l'Inde du Sud. Cette figure de *Shiva* semble donc incarner en partie la tamoulisation de l'espace sacré.

Le second bas-relief est allégorique et illustre une légende des *Purana* qui raconte que le sage *Narada* donne une mangue à *Shiva* ; la mangue est la connaissance, et une compétition s'organise entre les deux frères. *Shiva* promet la mangue à celui de ses fils qui fera le tour de l'Univers et reviendra le premier. *Mourouga* monte aussitôt sur son paon et part aussi vite qu'il peut mais son frère *Ganèsh* fait juste le tour de ses parents qu'il compare à l'Univers et réclame le fruit qu'il obtient de son père admiratif et flatté. Cette scène est représentée dans plusieurs *koylou* transformés par la rénovation tamoule, au *Kali Kampal kovil* depuis la même époque que *Colosse*, à *Ti Bazar* à Saint-André et à *La Ravine Blanche* à Saint-Pierre, plus récemment. On peut donc dire que ce « tableau » montrant la mise en jeu de la mangue devient « classique » de la rénovation tamoule.

Le troisième bas-relief historié donne à voir le pied d'un chasseur posé sur un *lingam*, qui symbolise *Shiva*, sur lequel le premier prend repère avant de sacrifier ses yeux pour sauver ceux de *Shiva* qu'il croit blessés du fait que du *lingam* s'écoule quelques gouttes de sang. Cette scène montre la générosité sans limites de ce simple dévot qui devient digne d'un grand respect par son dévouement. Ce « tableau » est visible aussi au *koylou* de La Ravine Blanche depuis qu'il a été transformé à la manière tamoule. La Ravine Blanche avait auparavant une architecture très particulière comme le *koylou* de *Mourouga* à Saint-Pierre, une architecture composée sur commande par un architecte réunionnais, Jean Albany qui n'avait pas donné de place à ces épisodes de la littérature sacrée indienne. Hormis ces trois reliefs qui sont donc fortement liés aux normes architecturales dravidiennes, les sept reliefs suivants démontrent, autant qu'ils renforcent, l'intérêt et la dévotion que manifestent les fidèles de *Colosse* pour les personnages divinisés du *Mahâbhârata*.

Le quatrième bas-relief est réservé à *Pandialée*, *Draupadi*, (*Dolvédé*) naissant du Feu sacrificiel à l'image des représentations graphiques du *Barldon tamoul*, édité en 1925, d'Adrien Ponapin, acheté par son père en Inde, mais aussi, ce qui est encore plus probant, exprime que le *koylou* est consacré principalement à la déesse *Pandialée*, nom d'adoration de l'héroïne de cette épopée. L'élément important de ce tableau est le Feu lui-même auquel les fidèles attribuent un rôle de « juge de pureté » autant qu'une fonction purificatrice. La couleur safran du sari en est le symbole. Adrien Ponapin le

souligne : « *La mère Dropadi sé d-Fe, Agni.* » (La mère de *Draupadi* est le Feu, *Agni*.)

Le bas-relief suivant, le cinquième, représente *Vyasa*, le « compilateur » qui dicte à *Ganesh* l'épopée du *Mahâbhârata*, texte mythologique sanskrit, rédigé autour de l'ère chrétienne, qui prendrait pour sources historiques, les guerres de l'époque védique opposant dans la plaine indo-gangétique, tantôt des tribus indo-iraniennes entre elles, tantôt des Indo-Iraniens et des Indiens. Le *Mahâbhârata* est le premier texte de Tradition considéré métaphoriquement comme étant un cinquième *Veda*. Ce bas-relief sert de décor aux lectures qu'Adrien Ponapin fait régulièrement de passages choisis du *Barldon*. Il joue donc un rôle très important dans le rituel.

Le sixième bas-relief historié, s'organise autour d'une représentation de *Vishnou*, « Totalité », communément appelée « Vishnou couché », identifiable aisément à sa couleur bleue mais surtout au *narmon*, le V qu'il porte sur son front autour d'un trait vertical rouge. Il a les jambes allongées sur le serpent *Ananta*, « Infini », qui représente « l'Eternité », et qui porte aussi parfois le nom de *Sheshnaga*, le « Serpent des vestiges ». Il se repose ainsi sur un océan de lait entre deux ères cosmiques, *kalpa*, quand il n'intervient pas dans les affaires des humains sous la forme de ses divers avatars. De son nombril s'élève un cordon relié à un lotus dans lequel se trouve *Brahma* aux quatre têtes, symboles de son omniprésence, et en position de *yogi*, comme si le Dieu à la fonction de création, lui-même, n'était en fait qu'une de ses extensions. *Brahma* le créateur est lui-même issu du nombril de *Vishnou*. Sa taille si petite comparée à celle de *Vishnou* en dit long sur la différence de statut d'un point de vue délibérément vishnouïte. Les Vishnouïtes ont d'ailleurs coutume de considérer *Brahma* comme lui étant subordonné. « Tu me fis surgir dans un lotus divin, brillant comme le soleil, issu de ton nombril, et tu m'assignas toute la tâche de mener à bien la création. » (*Râmâyana* chapitre CV) Ce sixième relief représente une scène chère à Adrien Ponapin qui a servi de modèle aux sculpteurs et dont le *padon* a sa place dans le « Saint des Saints » aux côtés des divinités principales. Il s'agit d'une scène décrite dans le *Râmâyana* de Valmiki, épopée dont la littérature a été ajoutée sous la forme d'un XIXème volume aux dix-huit premiers *parva* du *Mahâbhârata*. Ce qui est fascinant est de comparer l'image et le relief sculpté, un vieux *padon* qui a pris l'humidité mais auquel on accorde une place de premier choix, même si la magnifique sculpture de maîtres *silpi* captive les regards juste à ses côtés. Il s'agit bien là d'une trace dont la profondeur affective et historique nous transporte dans le temps.

Le septième bas-relief représente deux parties de dés, dont les deux joueurs, *Shakuni* et *Dalmèl*, sont ici sculptés plus généreusement que les autres protagonistes, dont l'enjeu est successivement le royaume des cinq frères, les *Pandava*, (*Bann Dalmèl*) brigué par leurs quatre-vingt-dix-neuf cousins, les *Kaurava*, (*BannTilordilèn*), leur épouse et l'exil. Les dés étaient truqués et il s'agit d'une ruse des *Kaurava* qui connaissent la faiblesse de *Yudhishtira* pour le jeu et savent qu'il ne saura pas s'arrêter avant d'être complètement dépouillé. Ce relief est suivi de deux autres reliefs historiés représentant la perte de *Draupadi* lors de la première partie, puis l'exil dans la forêt, conséquence de la deuxième partie.

Adrien Ponapin raconte qu'« Ici à La Réunion, cette scène était souvent décrite sur les murs des chapelles consacrées à la marche sur le feu, même si c'étaient des chapelles miséreuses. Quand on a démoli l'ancienne chapelle de Colosse pour la reconstruire, il y avait quelques dessins sur les murs qui racontaient des passages du *Barldon*. Les Indiens qui ont sculpté ce bas-relief connaissent bien cette histoire. Ils savent tout ce qui s'y rapporte. Ils ont sculpté comme ça doit l'être. Le plus jeune des 'quatre-vingt-dix-neuf' *Kaurava*, essaie de déshabiller *Pandialée* sous les yeux des *Pandiével*, les cinq frères, *Vimin*, *Sagardévène*, *Nagoulène*, *Arljounin*, *Dalmèl*. *Krishna* la protège. » Cette histoire est importante, dans les premières « chapelles » où l'on a marché sur le feu à La Réunion.

Le *vanavarsam*, *vanavarson*, « l'exil en forêt », est le deuxième exil auquel *Yudhishtira*, pourtant roi du *dharma* condamne les cinq fils de *Pandou*, par sa faiblesse au jeu. L'exil est en deux phases, douze ans dans la forêt, suivis d'une année incognito dans un lieu public. L'accent est mis sur la vie ascétique des *Vanaprastha* (« living in the woods, ascetic »), sur la « vie de célibat » de *brahmasharya*, que les *Pandava* observent avec leur épouse au bord du lac *Dvaitavana*. Les *Pandava* vécurent pauvrement, mais leurs austérités les rendirent puissants, « tiges parmi les hommes » ; le *vanavarson* fut une longue préparation à la grande guerre. Cette période dharmique d'ascèse fut une gageure de leur victoire et de la prospérité de leur prochain règne. Elle fut purificatrice. De plus, les *Pandava* firent un long pèlerinage d'un lieu saint à l'autre et entre deux forêts, ils écoutèrent les conseils de sages et de guerriers ; ce qui les rendit encore plus forts. Ils se reposaient parfois sous un banian appelé *Pramana*, sur les rives du Gange : « And reaching the site of the banian tree about the close of the day, the heroic sons of Pandu purified themselves by touching the sacred water. » (*Vana parva* section

I) À la tombée du jour, ils se purifiaient en touchant l'eau sacrée du Gange.

La dixième et dernière scène illustre la *Bhagavad Gîta*, «*Le Chant du Seigneur*», un épisode célèbre du Mahâbhârata appelé souvent «*Bhagavad Gîtôpanishad*» (litt. «*s'asseoir pour écouter le chant du Seigneur*»). Arjuna doit récupérer son royaume. Krishna va enseigner à Arjuna la connaissance transmise par les *Upanishad*, *upa* «près de», *ni* «en bas», *shad* «s'asseoir». Les *Upanishad* sont en forme de dialogues entre le maître et l'élève; ils se trouvent à la fin de chaque Veda et contiennent leur finalité. Un des chants traite du *Karmayoga*, yoga de l'action, un autre de la discipline du renoncement. La discipline de la dévotion fait l'objet d'un autre chant dont la finalité est toujours la libération. Ce bas-relief représente une scène qui se déroule dans la plaine du *Kurukshetra*, en Uttar Pradesh. On atteste parfois que le *tikouli*, le parterre de la marche sur le Feu représente cette plaine indo-gangétique où s'est déroulée la Grande Bataille. Il est donc chargé d'une symbolique immense et profonde.

On peut dire à la vue d'ensemble du *koylou* de Colosse qu'on est en présence d'un chef d'œuvre du patrimoine architectural dravidien qu'on serait tenté de qualifier d'urbain en lien avec la précision de la statuaire liée à la longue formation professionnelle des sculpteurs recrutés dans les grands temples, mais que les thèmes retenus dans ces "illustrations" sont en majorité ceux du culte de l'une des *Gramma-Devata*, les déesses des villages, *Pandialée*, même si le Mahâbhârata est traditionnellement classé parmi les textes de la Grande tradition. Enfin, si on regarde attentivement chaque façade du *gopouram*, on s'aperçoit qu'il est exclusivement dédié à la Déesse. *Pandialée* au centre de la façade côté route, côté mer entourée de *Lakshmi* et *Sarasvati*, déesses du panthéon hindou classique, de diverses gardiennes et sur les autres façades de six *Saptamada*, les sept mères et d'autres gardiennes des ouvertures et gardiennes d'angles. C'est bien la Déesse qu'adoraient surtout les Engagés. Les responsables de l'association *Pandialée* du Colosse auraient pu, comme plusieurs *koylou* de La Réunion garder un certain espace consacré à la Déesse et réaliser une construction plus grande, donc plus récente et plus urbaine dédiée à *Siva Soupramanien* par exemple. Le *koylou* du Colosse de Champ Borne est resté un *koylou* de la déesse... Une des raisons qui explique cela est liée à la personnalité de l'ancien Président du Colosse, Hervé Sidambarompoullé dont l'épouse témoigne aujourd'hui que son mari accordait toute sa foi, principalement à la Déesse. Les différents Présidents de Colosse, dont le dernier, Carlsen Dobi, ont d'une manière générale pris une part très active aussi bien à la rénovation qu'au maintien des traditions, à la

conservation de ces traces anciennes au cœur même de sa rénovation.

Le *garbhagriha* ou *garbhagrugam*<sup>8</sup> est aussi un bel exemple de cohabitation réussie entre productions indo-réunionnaises et productions indiennes. Le *monéstarlon* a été taillé dans un bloc de sucre, par les Engagés. *Pandiali*, *Aldunin* et *Alvan* ont été sculpté par la famille Pétiaye-Cadivel. Marimoutou Pétiaye-Cadivel puis André Pétiaye-Cadivel et Diéyom Pétiaye-cadivel. Les sculptures sont donc de facture locale et proches du travail réalisé par les premiers Indiens installés dans l'île<sup>9</sup>, alors que le *tiruvatshi* métallique, le *nasethalèy*<sup>10</sup>, le *Aum* écrit en alphabet tamoul ainsi que son rayonnement à l'arrière des divinités proviennent de la rénovation tamoule. On note aussi la présence de *Gaja-Lakshmi* qui se trouve au-dessus de l'entrée du Saint des Saints. *Gaja-Lakshmi*, *Lakshmi* aux éléphants est une forme récente à La Réunion. De manière générale, j'ai remarqué qu'on laisse vieillir les *monéstarlon*. Celui de *Pandialée*, en sucre, modelé par les Engagés, a donc 150 ans... Ceux de *Ganèsh* et de *Maryamèn* réalisé sur commande par Adrien Ponapin datent d'un demi-siècle. Les sculptures sont plus récentes. Les *sélé* datent pour certains de plusieurs dizaines d'années. Les *outchavar*, représentations mobiles, sont encore plus récents. Ils sont remplacés régulièrement, certainement parce que les déplacements réguliers les soumettent à une épreuve plus rude que les seuls *abishegam* quotidiens. Concernant l'avant-dernière représentation de *Maryamèn* destinée aux processions rituelles, on n'a plus que le souvenir laissé par la photographie. En effet, cet *outshavar* de bois et mastic, fabriqué par André Pétiaye-Cadivel, a été déposé à la mer en 1993 après avoir été remplacé par un *outshavar* en *panchaloka*, cinq métaux, moins artisanal, mais aussi moins périssable, commandé en Inde par l'association. L'*outshavar* de *Ganèsh* par exemple a été commandé à Mahendran lors d'un de ses retours à Pondichéry ».

---

<sup>8</sup> Le *garbhagriha* en sanskrit ou *garbhagrugam* en tamoul, désigne la cella sacrée dans laquelle demeure la représentation la plus importante de la divinité principale. Seul le *pousari*, ou plus généralement l'officiant aux cérémonies est autorisé à y pénétrer.

<sup>9</sup> A noter que les sculptures d'un temple de Pandialée en plein centre de Pondichéry contient des représentations de facture analogue, aujourd'hui en 2010.

<sup>10</sup> Le *nasethalèy* est une tête de créature hybride à la fonction protectrice, figurée par des yeux exorbités ; elle est placée la plupart du temps au sommet des *gopuram*, tour pyramidale placée à l'entrée des *kovil*, des temples. Il est typique de l'architecture sacrée hindoue et dravidienne.

En définitive, le *koylou* du Colosse est resté conforme aux volontés de ses fondateurs tout en devenant un chef d'œuvre de l'architecture dravidienne. Les membres et responsables des associations ont su améliorer leur espace tout en le conservant. Ils ont su utiliser le savoir-faire indien sans pour autant se laisser influencer par les croyances d'un hindouisme plus global, indien plutôt que réunionnais. Adrien Ponapin par son ascendance, ses connaissances, son autorité et sa persévérance, donne la clef de l'évolution architecturale du *koylou* du Colosse dont il est fier : « *Avan sété in shapèl malere, in tanp la mizère. Aster, dizon sé in Katédrale !* » (Avant, c'était une chapelle miséreuse. Maintenant, on peut dire que c'est une cathédrale !) Le culte de *Kali*, la mise à l'honneur du *Barldon*, Mahâbhârata, l'adoration de *Pandialée* y tiennent toujours les places les plus importantes aussi bien dans l'architecture que dans les rituels. Ses dimensions de « complexe » religieux, n'ont pas effacé la *shapèl mars dann fe*.

#### Bibliographie :

1981

The Mahâbhârata, translated into English Prose from the original sanskrit text, by Kisari Mohan Ganguli, vol. V, Munshiram Maniharlal Publishers Pvt. Ltd., fourth edition, 1981, New Delhi.

1989

Christian Barat

« Nargoulan », *Culture et rites malbar à La Réunion*. Recherches universitaires réunionnaises, Editions du Tramail, imprimerie Graphica, Saint-André.

1998

Florence Callandre

« Koylou », *Représentation divine et architecture sacrée de l'hindouisme réunionnais*, Institut de Linguistique et d'Anthropologie, Université de La Réunion, 1998, imprimerie Graphica, Saint-André, La Réunion, deuxième édition février 2009.

2005

Meghali Goswami, Dr. Ila Gupta, Dr. P. Jha, « Saptâ Matrikas in indian art and their significance in indian sculpture and ethos : a critical study », Indian Institute of Technology Roorkee, 2005, India

2005

Dharam Vir Singh

« L'hindouisme », une introduction, éditions Surabhi Prakash, 2004, édition française 2005, Jaipur, India.

2007

Eva Rudy Jansen

« Iconographie de l'hindouisme », *les dieux, leurs manifestations et leur signification*, Binkey Kok publication, Haarlem/Pays Bas, 2007.

2009

Christian Barat & Florence Callandre

« Koloss », *le Koylou Pandialée de Champ Borne*, Océans Editions, septembre 2009, Imprimerie Graphica, Saint-André, La Réunion.